

FNBActif de revenu de crédit Canso Lysander (PBY)

16 juillet 2026

Ce document contient des renseignements essentiels sur le FNBActif de revenu de crédit Canso Lysander. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Lysander Funds Limited au 1 877 308-6979 ou au manager@lysanderfunds.com ou visitez le www.lysanderfunds.com/fr.

Avant d'investir dans un FNB, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce FNB est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'OPC. Parmi les stratégies propres qui différencient ce fonds des autres types d'OPC, notons son utilisation accrue de dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture, sa capacité supérieure à vendre des titres à découvert et sa capacité à emprunter des fonds aux fins de placement. Même si ces stratégies seront utilisées conformément aux objectifs et stratégies de placement du FNB, dans certaines situations du marché, elles peuvent accélérer la cadence à laquelle votre placement perd de la valeur.

Le FNB a initialement été établi en tant que fonds à capital fixe le 16 juillet 2010 et il devrait être converti en fonds négocié en bourse le 28 juillet 2026 ou vers cette date. Dans le présent aperçu du FNB, les données portant un astérisque (*) correspondent aux données sur les parts de catégorie A du fonds à capital fixe.

Bref aperçu

Date de création du FNB :	28 juin 2010	Gestionnaire du fonds :	Lysander Funds Limited
Valeur totale au 31 mai 2026 :	151 595 293 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Canso Investment Counsel Ltd.
Ratio des frais de gestion (RFG) * :	0,90 %	Distributions :	Mensuellement (revenu net et/ou remboursement de capital) et en décembre (gains en capital nets)

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 31 mai 2026)

Symbole boursier :	PBY
Bourse :	Bourse de Toronto (TSX)
Monnaie :	Dollars canadiens
Volume quotidien moyen* :	10 901 parts
Nombre de jours de négociation* :	248 sur 250 jours de bourse

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 31 mai 2026)

Cours du marché* :	15,35 \$ - 16,75 \$
Valeur liquidative* :	15,98 \$ - 16,55 \$
Écart acheteur-vendeur moyen :	Non disponible, car le FNB n'était pas un fonds négocié en bourse auparavant.

Dans quoi le FNB investit-il?

Le FNB est un fonds de titres à revenu fixe qui vise i) à maximiser le rendement total pour les porteurs de parts tout en réduisant le risque; et ii) à procurer aux porteurs de parts des distributions mensuelles en espèces, en prenant des positions acheteur et vendeur principalement sur des obligations de sociétés et d'autres titres générant un revenu. Le FNB a recours à des stratégies de placement alternatives comme les ventes à découvert et les achats de titres sur marges ou au moyen de fonds empruntés. Le levier financier lié à l'utilisation d'emprunts de fonds, de ventes à découvert et de dérivés visés ne dépassera pas 300 % de la valeur liquidative du FNB ou ce qui est permis en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable. Le levier financier sera calculé conformément à la méthode prescrite par la réglementation sur les valeurs mobilières, ou à toute dispense de l'application de celle-ci.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 31 mai 2026. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 31 mai 2026)

Canada, ORR, 4,25 %, 1 ^{er} déc. 2026	7,5 %
Société Financière Manuvie (AT1), 4,1 %, 19 mars 2027/2082	6,1 %
Air Canada, 4,625 %, 15 août 2029	5,7 %
FLINT Corp.	4,3 %
GE Capital Canada, 5,73 %, 22 oct. 2037	4,0 %
Strait Crossing Dev. Inc. (amort.), 6,17 %, 15 sept. 2031, 144A	3,8 %
Canada, ORR, 4,0 %, 1 déc. 2031	3,6 %
Hertz, 12,625 %, 15 juill. 2029, 144A (\$ US)	3,5 %
RBC, premier rang, non garanti, 3,572 %, 9 déc. 2030/31	3,3 %
RBC, obligations à taux variable, 29 juin 2085 (taux SOFR + 44,911) (\$ US)	3,0 %
Pourcentage total des 10 principaux placements	44,8 %
Nombre total de placements	119

Répartition des placements (au 31 mai 2026)

Actions canadiennes	9,8 %
Titres à revenu fixe canadiens	46,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-0,2 %
Titres à revenu fixe étrangers	11,7 %
Obligations indexées sur l'inflation	12,0 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	11,3 %
Actions privilégiées	4,3 %
Placements privés	5,1 %

Quels sont les risques associés à ce FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

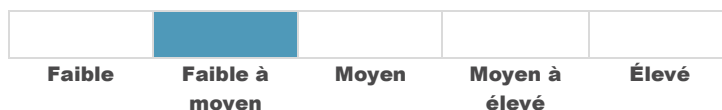
Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Lysander Funds Limited estime que la volatilité de ce FNB est **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus du FNB.

Aucune garantie

Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

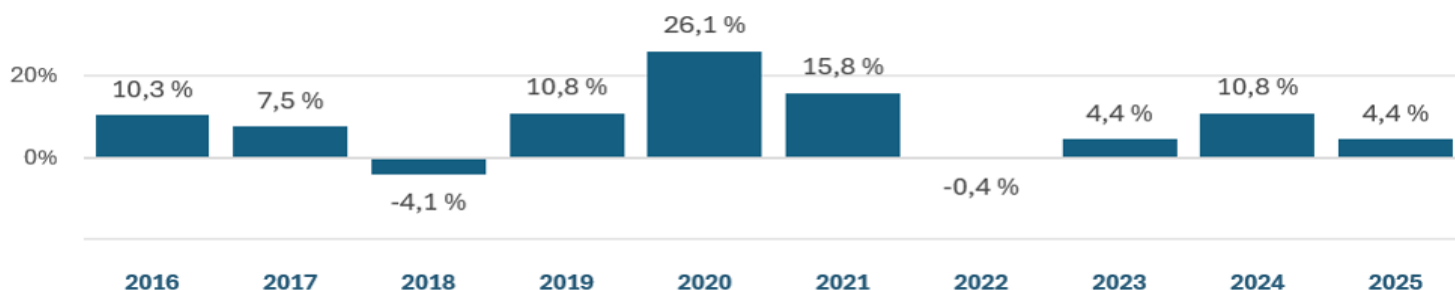
Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts du FNB au cours des 10 dernières années. Les frais du FNB ont été déduits du rendement¹ exprimé. Ils réduisent le rendement du FNB.

Le FNB a initialement été établi en tant que fonds à capital fixe le 16 juillet 2010 et il devrait être converti en fonds négocié en bourse le 28 juillet 2026 ou vers cette date. Dans le présent aperçu du FNB, les données portant un astérisque (*) correspondent aux données sur les parts de catégorie A du fonds à capital fixe. Avant le 1^{er} juillet 2020, le FNB payait des frais de service de 0,40 % par année à l'égard des parts de catégorie A. Le 1^{er} juillet 2020, le FNB a cessé de payer des frais de service. Ce changement aurait pu avoir une incidence sur le rendement du FNB s'il avait été en vigueur pendant l'ensemble de la période de mesure du rendement.

Rendements annuels*

Ce graphique indique le rendement des parts du FNB chacune des 10 dernières années. La valeur du FNB a diminué pendant deux de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce FNB dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois*

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du FNB sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois se terminant	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le FNB au début de cette période
Meilleur rendement	24,46 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait pour atteindre 1 244,60 \$.
Pire rendement	(17,50) %	31 mars 2020	Votre placement chuterait à 825,00 \$.

¹ Les rendements sont calculés en fonction de la valeur liquidative des parts de catégorie A lorsque le FNB était un fonds à capital fixe.

Rendement moyen*

Au cours des 10 dernières années, les parts du FNB ont généré un rendement annuel composé de 8,53 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le FNB il y a 10 ans, votre placement vaudrait 2 268,26 \$ le 31 mai 2026.

Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB.

Établissement du prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché. Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours acheteur et le cours vendeur. Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée « écart acheteur-vendeur ». En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis. La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de 2 manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui le FNB est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- prévoient détenir ce placement de moyen à long terme;
- veulent une exposition à des titres à revenu fixe.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

Courtages

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

FNBActif de revenu de crédit Canso Lysander (PBY)

16 juillet 2026



Frais du FNB*

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB.

Le FNB verse une rémunération au rendement annuelle correspondant à 20 % de l'excédent du rendement des parts par rapport à l'augmentation ou à la diminution totale en pourcentage du rendement de l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada (RT) depuis la fin de la période pour laquelle la dernière rémunération au rendement a été versée à l'égard des parts, majorée des taxes applicables. De plus amples renseignements sur la rémunération au rendement sont fournis dans le prospectus.

Au 31 décembre 2025, les frais du FNB s'élevaient à 0,95 % de sa valeur moyenne, ce qui correspond à 9,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur du FNB)	
Ratio des frais de gestion (RFG) – Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du FNB.	0,90 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) – Il s'agit des frais de transactions du FNB.	0,05 %
Frais du FNB	0,95 %

Commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation. Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Lysander Funds Limited ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Lysander Funds Limited

3080, rue Yonge, bureau 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1

Téléphone : 1 416 640-4275

Numéro sans frais : 1 877 308-6979

Courriel : manager@lysanderfunds.com
www.lysanderfunds.com/fr